



Communication et Relations Publiques

Communiqué de presse n° 10/2020

ONDA : un dispositif adapté pour accueillir les citoyens marocains et les résidents étrangers au Maroc, en toute sécurité

Suite à la décision du Gouvernement marocain autorisant les citoyens marocains et les étrangers résidant au Maroc et leurs familles à accéder au territoire national à partir du 15 juillet 2020 par voies aérienne et maritime sous certaines conditions, l'Office National Des Aéroports, en concertation avec ses partenaires (DGSN, Gendarmerie Royale, Douane, Autorités Locales, ...), a mis en place un dispositif adapté aux conditions imposées par les autorités concernées dans le cadre de cette opération.

Ce dispositif, basé sur la gestion des risques, a comme **priorité absolue** de **protéger les passagers**, le personnel et tout usager des aéroports, et d'accompagner cette opération dans les meilleures conditions, en offrant **des infrastructures aéroportuaires saines**.

Il permet également aux voyageurs de vivre une expérience qui intègre désormais une nouvelle dimension, celle d'assurer un accueil **sain** et **rassurant** et un parcours « **healthy** » dans les aéroports et ce, en réadaptant les processus et les processus de gestion aéroportuaire.

Le personnel de l'ONDA et celui de ses partenaires restent mobilisés en permanence et veillent au respect de ces mesures de précaution sanitaire.

Les principaux éléments de ce dispositif se déclinent comme suit :

- Port obligatoire des masques pour les passagers et tous les usagers dans toutes les zones aéroportuaires ;
- Mise en place de distributeurs de gel désinfectant gratuitement dans les différentes zones des aéroports ;
- Adoption des mesures pour le maintien de la distanciation physique au niveau de tous les espaces d'accueil des passagers, à travers :
 - Le marquage au sol ;
 - L'espacement des bancs ;
 - La condamnation d'un siège sur deux sur les bancs ;
 - Et de files d'attente linéaire à sens unique et distancée afin d'éviter au maximum les croisements.

- Mise en place de séparations physiques ou de plaques en plexiglas aux endroits fixes, où existe une interaction humaine avec les passagers : comptoirs d'enregistrement, comptoirs d'information, salles d'embarquement et postes aux frontières (Départ et Arrivée).
- Embarquement/débarquement des passagers à pied, autant que possible, de et vers l'avion, au lieu d'utiliser les bus, sauf en cas de nécessité, pour respecter les mesures de distanciation sociale en vigueur ;
- Mise en place des caméras thermiques, dernière génération, sur le parcours des passagers à l'arrivée, permettant de consulter la température de 15 personnes à la fois ;
- Utilisation des escaliers au lieu des ascenseurs, sauf en cas de nécessité.
- Fermeture de tous les espaces de réunion des passagers (espaces fumeurs et aires de jeux pour enfants).
- Des fiches sanitaires de traçabilité, établies par les départements concernés, à remplir par les passagers, seront distribuées à bord, sinon à l'arrivée à l'aéroport.

Les concessionnaires commerciaux reprendront leurs services notamment dans les zones arrivée (guichet de change, magasins Duty Free,...). Pour les zones départ, ils seront ouverts en fonction du programme des vols

Pour rappel, l'ONDA, en accord avec ses partenaires, gestionnaires des parkings des aéroports du Maroc ont mis en place des conditions tarifaires spéciales correspondant uniquement à la période initiale de voyage, au profit des voyageurs qui ont laissé leurs voitures dans les différents parkings des aéroports pendant la période de suspension des vols internationaux.

L'ONDA accompagne ces actions par un dispositif d'information et de communication autant à l'intérieur des aéroports (messages sonores, panneaux d'affichage, écrans d'affichage,...), qu'à travers ses Réseaux Sociaux et son site internet.

Pour cela, rendez-vous sur :

Site internet : www.onda.ma

Facebook : @OFFICENATIONALDES AEROPORTS

Twitter : @Ondaofficiel

LinkedIn : @Office National Des Aéroports

YouTube : @Office National Des Aéroports

Instagram : @Ondaeroports

Call Center opérationnel 7j/7 : 080 1000 224

Nouaceur, le 14 juillet 2020